

COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 27 JUIN 2024

PRESENTS : Pierre MUEL, Maire, Olivier MITZNER, Jean Luc USCHÉ, Adjoints, Angélica OURY, Françoise KONIGSECKER, Sylvie JOUHANT, Pierre MAUCOURT, Lionel MOUZIN, Robert ADAM, Cendrine USELDINGER, Alain PALLOTTA, Robin BOUR, Pascal THIERY, Conseillers.

ABSENTS EXCUSES : Maria Adélaïde CRETÉY donne procuration à Olivier MITZNER, Lionel CHRISTOPHE

ABSENTS NON-EXCUSES : Néant

Monsieur le Maire donne lecture du procès-verbal de séance du 11 avril 2024 qui est adopté à l'unanimité.

Le quorum étant atteint, le Conseil peut délibérer valablement.

Monsieur Olivier MITZNER est nommé secrétaire de séance.

ORDRE DU JOUR :

2024/04/01. HARMONISATION DU TEMPS DE TRAVAIL (1 607 H)

La loi du 6 août 2019 de transformation de la fonction publique a organisé la suppression des régimes dérogatoires aux 35 heures maintenus dans certaines collectivités territoriales et impose le retour obligatoire aux 1607 heures. Bien que déjà en application à la Mairie de Marieulles, il apparaît nécessaire d'en délibérer.

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité l'application du temps de travail déjà en œuvre à la commune.

2024/04/02 DP DE PIERRE MUEL – DELEGATION DE SIGNATURE A UN CONSEILLER

Monsieur Pierre MUEL a récemment déposé, à titre personnel, une demande de déclaration préalable de travaux, intéressé à la chose il ne peut signer la décision d'urbanisme à venir en sa qualité de Maire.

Aussi, il est proposé de déléguer à Monsieur Robin BOUR, conseiller municipal, la signature de l'arrêté concernant cette demande d'autorisation d'urbanisme.

Monsieur le Maire ne prend pas part au vote.

Le Conseil Municipal donne délégation de signature à Monsieur Robin BOUR à l'unanimité.

2024/04/03. REGULARISATION AFFECTATION DU RESULTAT DE L'ANNEE 2023

A la demande de la Direction Générale des Finances Publiques, il est demandé à la commune de délibérer afin de régulariser l'affectation de résultats du budget de l'année 2023.

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité cette régularisation.

2024/04/04. CHEMIN DE CORNY – CESSIION D'UN FONCIER COMMUNAL A MONSIEUR BEAUVAIS

Monsieur BEAUVAIS, habitant du chemin de Corny, a sollicité la commune afin de lui céder un extrait de la parcelle communale sise au droit de sa propriété. Cette parcelle constitue une sorte d'usoir.

Afin de ne pas créer de précédent, le Conseil Municipal émet un avis défavorable à cette cession, 12 voix défavorables et deux abstentions.

2024/04/05. BATIMENT COMMUNAL : REMPLACEMENT DE CHAUDIERE – SUBVENTIONS REGION GRAND EST ET EUROMETROPOLE DE METZ

Le Conseil Municipal autorise à l'unanimité Monsieur le Maire à déposer toute demande de subvention auprès de la REGION GRAND EST et de l'EUROMETROPOLE DE METZ dans le cadre des travaux de remplacement de la chaudière de la Mairie conformément au plan de financement suivant :

REGION GRAND EST	14 480 €
EUROMETROPOLE DE METZ	10 860 €
COMMUNE DE MARIEULLES	11 210 €

2024/04/06. CHASSE : AVENANT AU BAIL JOURS CHASSABLES

Lors de la contractualisation des nouveaux baux de chasse communale, des restrictions des jours chassables avaient été imposées au titulaire des 2 lots, à savoir l'interdiction de chasser les jours fériés.

Sollicité par les deux adjudicataires en raison de l'habitude traditionnelle de chasser le 11 novembre, il est proposé de réserver, par voie d'avenant, une suite favorable à la demande de levée de l'interdiction de la chasse ce jour.

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité la passation d'un avenant en ce sens.

2024/04/07. DIVERS

Elections législatives : rappel des dates des élections législatives anticipées

Chemin de Bury et ferme Bilocq :

Le Conseil Municipal charge Monsieur le Maire d'adresser un courrier à Metz Métropole afin de modifier la dénomination de rue en chemin de Bury

Pouvoir de police de publicité :

Application des pouvoirs de police délégués à Monsieur le Président de l'EuroMétropole de Metz

Contrat d'entretien de l'éclairage public :

Le Conseil Municipal accepte à l'unanimité la proposition de contrat de l'UEM. Lionel MOUZIN ne prend pas part au vote.

Ligne de trésorerie :

Le Conseil Municipal accepte l'ouverture d'une ligne de trésorerie à l'unanimité dans la limite de 100 000 € et charge Monsieur le Maire de faire les démarches nécessaires. Par ailleurs, afin de faciliter le paiement de petits achats dans la limite de 500 €, le Conseil Municipal propose de se doter d'une carte bancaire.

Motion contre la fermeture d'une classe au groupe scolaire Terre en vigne :

Le Conseil Municipal valide à l'unanimité la motion s'opposant à la fermeture d'une nouvelle classe au sein du groupe scolaire Terre en vigne.

Eclairage Public:

Le Conseil Municipal valide le principe d'une étude d'éclairage pour le changement des mats le long du chemin piéton reliant Marieulles et Vezon ainsi que le remplacement des plateaux LED défectueux.

PLUI :

Le Conseil Municipal est informé de l'entrée en vigueur du PLUI

Personnel communal :

Point d'information à propos du poste de secrétaire de Mairie

Après l'évocation de ces points divers puis un tour de table, la séance est levée.

Marieulles le

M. le Maire
Pierre MUEL

Les Adjoint :

Olivier MITZNER

Maria Adélaïde CRETY
Donne procuration à O. MITZNER

Jean Luc USCHÉ

Les Conseillers Municipaux,

Lionel MOUZIN

Cendrine USELDINGER

Angelica OURY

Alain PALLOTTA

Robin BOUR

Sylvie JOUHANT

Françoise KONIGSECKER

Pascal THIERY

Pierre MAUCOURT

Robert ADAM